

## **COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUIN 2021**

**Date de convocation et d'affichage : 11 juin 2021**

L'an deux mil vingt et un et le dix-sept juin à 18 heures, le conseil municipal de la commune de Clérieux régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LARUE Fabrice, Maire.

**Présents : Mrs, Mmes LARUE Fabrice – ANGE Josianne – COMBRISSEON Jean-Luc – JUVENON Marie-Hélène – MANGIONE Sylvie – WOZNIAK Jean-Marie – BANC Jean-Pierre – ROUX Nicolas – LABLANQUI Jean-Marie – GRANGER Anne-Marie – – JUVENON Marie-Hélène – BOISSIEUX Thierry – AUROUX François – BABILLON Agnès – SALATA Philippe – VANDECASTEELE Corinne.**

**Excusés : GIROT Dominique – VEY-FARCE Cathy – ROBIN Christelle**

**Absents : GARO Carine.**

**Procuration : GIROT Dominique à LABLANQUI Jean-Marie – VEY-FARCE Cathy à COMBRISSEON Jean-Luc – ROBIN Christelle à ANGE Josianne.**

Jean-Luc COMBRISSEON a été élu secrétaire de séance.

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 MAI 2021**

Lecture est faite par le Maire.

Précision sur la convention avec l'école du chat, il y a eu une évolution depuis le dernier conseil avec environ 10 chats capturés. Il va falloir réalimenter le budget si on souhaite que cela continue.

Remerciement sur les retours pour la tenue des bureaux de vote.

Pas de remarques supplémentaires.

**Approuvé à la majorité (11 voix pour, 4 abstentions : Marie-Hélène JUVENON – Josianne ANGE – Agnès BABILLON – Corinne VANDECASTEELE)**

- **EXONERATIONS DE LOYERS COMMERCIAUX**

Présentation par Josianne ANGE.

Monsieur Martel installe son camion pizza « Family Pizza » une fois par semaine le soir sur la commune et a demandé à la mairie une exonération du second trimestre. En effet, durant la période de couvre-feu, l'entreprise MARTEL ne pouvait pas ouvrir son camion ce qui a entraîné une absence de recettes. Il est donc proposé de l'exonérer du second trimestre de loyer à hauteur de 90€.

**Voté à l'unanimité**

- **SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2021**

Présentation par Jean-Marie-WOZNIAK.

Il est proposé d'attribuer les subventions pour un montant total de 13 667 euros telles que réparties par la commission associations du vendredi 11 juin 2021 aux associations qui en ont fait la demande et selon le tableau ci-après :

ASSOCIATIONS	NOMBRE ADHERENTS	NOMBRE BENEVOLES	SUBVENTION 2019	SUBVENTION 2020	DEMANDES 2021	PROPOSITIONS 2021
Association Mille Clubs	100	6	700,00 €	700,00 €	700,00 €	700,00 €
A.P.E.L. Sacré cœur	62	23	1 250,00 €	1 250,00 €	1 350,00 €	1 250,00 €
Acca Chasse	32	15	100,00 €	100,00 €	300,00 €	100,00 €
Amicale des boules	30	6	110,00 €	110,00 €	110,00 €	110,00 €
Amicale du Cochonnet			110,00 €	0,00 €		
Amicale Sapeneurs Pompier			100,00 €	0,00 €		
Anim 2 prox				0,00 €		
Association Patrimoine Culture et Traditions	9		200,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
Atelier de Clérieux ADC	22	11		0,00 €		
Bibliothèque Municipale	84	11	3 834,00 €	3 275,00 €	3 047,00 €	3 047,00 €
Comité de jumelage	25	25	250,00 €	250,00 €	700,00 €	250,00 €
Comité de jumelage anniversaire			1 500,00 €			
Comité de jumelage cadeaux enfants belges			400,00 €	0,00 €		
Comité des fêtes	25	25	1 500,00 €	600,00 €	700,00 €	650,00 €
Comité entente anciens combattants	48		110,00 €	110,00 €	140,00 €	110,00 €
F.N.A.C.A.	48		170,00 €	200,00 €	200,00 €	200,00 €
FC CBG	86		0,00 €	0,00 €		CONVENTION
FCCBG Participation exceptionnelle sur service civique						400,00 €
Handi Mobile France						
Les Arts du Conte						
La Clé Rieuse	14	13			600,00 €	600,00 €
La Culturieuse	20	25	4 000,00 €	1 000,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €
les Doigts de fée	18	18	110,00 €	110,00 €	Bon vouloir	110,00 €
O'Tour des Ani'Maux	45	10		500,00 €	800,00 €	110,00 €
Paroisse						
Sacha Autisme	50	7			1 250,00 €	
Scran'Amies	15	15			0	
Self Défense Krav Maga						
Soldat du Ghetto	17		110,00 €	110,00 €	1 000,00 €	110,00 €
Sou de l'Ecole publique de Clérieux	20	20	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €	2 500,00 €
Triple A	25	10	60,00 €	60,00 €	60,00 €	60,00 €
UNRPA 3ème age "Les Blés d'or"		15	250,00 €	250,00 €	300,00 €	250,00 €
Association ADRI		3				300,00 €
Association des maires			570,00 €	570,00 €	570,00 €	570,00 €
Croix Rouge			0,00 €	0,00 €		300,00 €
Mémoire de la Drome			80,00 €	100,00 €	100,00 €	100,00 €
Prévention Routière			90,00 €	90,00 €	90,00 €	90,00 €
Souvenir français			50,00 €	50,00 €	50,00 €	50,00 €
Clowns Z'hôpitaux						
Les restaurants du Cœur						
<b>TOTAL</b>	<b>795</b>	<b>258</b>	<b>18 154,00 €</b>	<b>11 325,00 €</b>	<b>16 267,00 €</b>	<b>13 667,00 €</b>

Ne prennent pas part au vote pour participations dans des associations :

Jean-Pierre BANC pour le cochonnet – Agnès BABILLON pour le patrimoine – Phillipe SALATA pour le comité fête – François AUROUX pour le patrimoine, le jumelage, Clic26 et la Clé Rieuse – Anne-Marie GRANGER pour la Clé Rieuse – Nicolas ROUX pour l'APEL – Marie-Hélène JUVENON pour la Culturieuze, la bibliothèque et le foot – Sylvie MANGIONE pour la Culturieuze – Jean-Marie WOZNIAK pour la Culturieuze, la Clé Rieuse et la bibliothèque – Corinne VANDECASTEELE pour le comité des fêtes, le foot et la Croix Rouge – Fabrice LARUE pour la Culturieuze et le foot.

### **Voté à l'unanimité**

- **APPROBATION D'UNE CONVENTION D'OCCUPATION DES SOLS POUR LES BENNES TOURNANTES – VRA**

Présentation par Jean-Luc COMBRISSEON.

Les bennes tournantes sont sur Clérieux 2 fois par an au lieu de 3 auparavant ? Le nombre de communes sur lesquelles elles se déplacent a également été réduit. Clérieux est toujours concerné 2 fois par an, Lyon Biscuit a accepté de prêter son terrain situé 195A, impasse de l'Industrie pour l'installation de ces bennes. Cette convention inclue également la commune simplement pour la mise en place d'une signalisation la veille pour qu'un camion ne se gare sur l'emplacement.

Prochaines bennes le 25 septembre 2021.

Fabrice LARUE ajoute qu'il s'agit presque d'une déchetterie mobile au regard de la taille, regroupe Clérieux, Saint Bardoux et Granges-lès-Beaumont.

### **Voté à l'unanimité**

- **DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET PRINCIPAL M14**

Retiré de l'ordre du jour.

- **MARCHE PUBLIC D'ACCESSIBILITE DES BATIMENTS PUBLICS**

Retiré de l'ordre du jour.

- **DECISIONS DU MAIRE**

- *Droit de préemption urbain pour la vente des parcelles E286 et 973 située 44, rue de la Vallée*

Le 19 mai 2021, le secrétariat de mairie a reçu une DIA relative à la vente des parcelles E286 et 973 située 44, rue de la Vallée, d'une superficie de 745 m<sup>2</sup> et propriété de Monsieur HERZI Iyed. Pas de préemption.

- *Droit de préemption urbain pour la vente de la parcelle ZM109 située 75, allée Diane de Poitier*

Le 19 mai 2021, le secrétariat de mairie a reçu une DIA relative à la vente de la parcelle ZM109 située 75, allée Diane de Poitier, d'une superficie de 760 m<sup>2</sup> et propriété de Monsieur PALAU Gilbert et Madame BRET Annick. Pas de préemption.

- *Droit de préemption urbain pour la vente des parcelles ZM461 et 462 située 65, route des Champignonnières*

Le 20 mai 2021, le secrétariat de mairie a reçu une DIA relative à la des parcelles ZM461 et 462 située 65, route des Champignonnières, d'une superficie de 13 760 m<sup>2</sup> et propriété de Monsieur TRIPIER Laurent. Pas de préemption.

- *Droit de préemption urbain pour la vente des parcelles E1134 et 1137 située 11, rue du Péanne*

Le 31 mai 2021, le secrétariat de mairie a reçu une DIA relative à la vente des parcelles E1134 et 1137 située 11, rue du Péanne, d'une superficie de 177 m<sup>2</sup> et propriété de Monsieur VIALE Romain. Pas de préemption.

- *Droit de préemption urbain pour la vente des parcelles F202, 204 et 205 située 110B, chemin de Saint Jean*

Le 1<sup>er</sup> juin 2021, le secrétariat de mairie a reçu une DIA relative à la vente des parcelles F202, 204 et 205 située 110B, chemin de Saint Jean, d'une superficie de 2 001 m<sup>2</sup> et propriété de Monsieur BENOIT Frédéric. Pas de préemption.

- **QUESTIONS DIVERSES**

**JUVENON Marie-Hélène** Remarque sur le fauchage des routes départementales, ce week-end il y a eu un grave accident à la sortie du chemin des Sources, ce n'était pas fauché, chaque année le fauchage intervient en dernier. Fabrice LARUE répond qu'il ne s'agit pas de la même subdivision et que la mairie fera un courrier pour le signaler.

**AUROUX François** trouve que les travaux qui sont effectués dans le cimetière par les entreprises abiment les allées du fait de l'utilisation de mini-pelle. Fabrice LARUE est d'accord, mais les entreprises de pompes funèbres ne travaillent plus à la main, il y a un règlement qui impose des protections sur les machines mais il est difficile de les contrôler.

**LARUE Fabrice** Rappel des tours de garde pour les élections avec affichage du tableau. Président du bureau 1 et centralisateur = Fabrice LARUE et bureau 2 = Jean-Marie LABLANQUI.

Corine VANDECASTEELE a un empêchement le 27/06, Philippe SALATA propose Dominique REBOUR. Fabrice LARUE retient cette candidature et fera un retour.

Sylvie MANGIONE souhaite avoir un rappel avant l'ouverture des bureaux sur la tenue du bureau.

Une dentiste est venue étoffer le pôle santé qui a été accueillie hier et qui s'installera en décembre. C'est un transfert, elle est installée à Saint Donat. VRH a quelques travaux à effectuer au préalable. Il y aura 2 fauteuils avec le souhait plus tard de recevoir une collègue. Elle vient avec une partie de sa patientèle et ouvrira à d'autres personnes, en priorité de Clérieux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H45.